



PSL INFO-EXPRESS: prix du lait de centrale

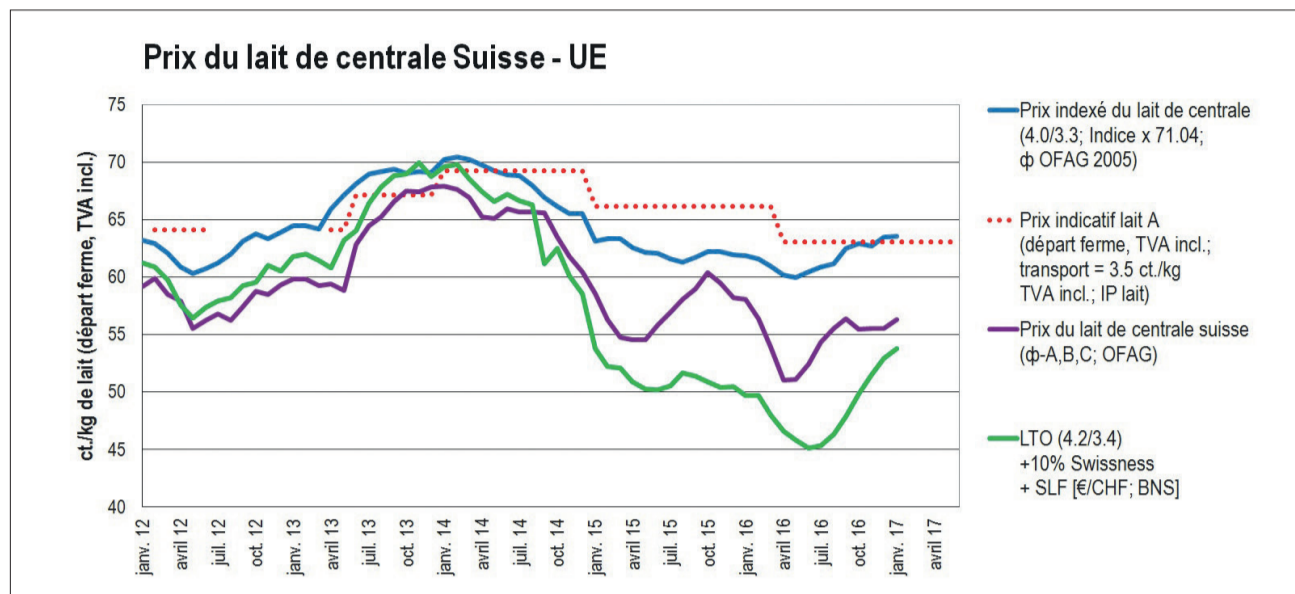
Prix du lait de centrale : réduire les écarts de prix

Les principaux facteurs influençant le prix du lait de centrale en Suisse sont l'évolution des prix dans l'UE, le taux de change, les instruments de la branche et la transparence du marché.

En raison du libre-échange fromager avec l'UE, le prix du lait en Suisse dépend fortement du prix pratiqué de l'autre côté de la frontière. Et entre les deux se trouve encore le taux de change. Dans son rapport «Marché laitier. Perspectives» paru début avril, le Conseil fédéral estime que le prix normal du lait de centrale en Suisse est influencé entre 70% et 80% par le prix du lait de l'UE avec un décalage d'environ trois mois. Chaque producteur de lait peut décider personnellement de la quantité de lait qu'il souhaite produire et vendre. Parallèlement, la filière laitière a mis en place divers instruments essentiels destinés à la stabilisation du marché. Quant à la FPSL, elle contribue à la transparence du marché en faveur des groupements de négociation des producteurs en leur fournissant des données et des informations actuelles relatives au marché.

Contrat-type et segmentation

L'élément-clé du contrat-type réside dans l'attribution du lait à une catégorie de produits en fonction du point de vente. Cette répartition par segments sert à stabiliser le marché suisse du lait. Tous sont tenus de respecter cette réglementation. Avec l'octroi de la force obligatoire générale en vertu de l'article 37 de la loi sur l'agriculture (L'Agr), celle-ci s'appliquera, vraisemblablement dès mi-2017, à tous les acteurs de la production et de la transformation du lait, qu'ils soient ou non membres



Entre le milieu de 2014 et la fin 2016, le prix indicatif A était supérieur au prix indexé, entraînant une différence de prix qui n'avait jamais été aussi grande entre les prix suisse et européen. Cet écart se resserre actuellement. (Graphique FPSL)

officiels de la filière laitière suisse. Au 20 du mois, la quantité et le prix du mois suivant doivent être connus.

Attention à l'«actionniste» aigüe

Les détaillants utilisent régulièrement le lait de consommation et d'autres produits laitiers dans leurs offensives promotionnelles à l'égard des consommateurs et agissent ainsi à l'encontre de la filière laitière. Les organisations commerciales et les transformateurs sont appelés à leur tenir tête. D'une part, de telles actions ont un impact négatif sur l'indice du prix A de l'OFAG et, d'autre part, les producteurs doivent passer à la caisse parce que les prix de leurs produits sont banalisés.

Prix indicatif A: quatre fois par an

Le prix indicatif pour le segment A est fixé trimestriellement par le comité de l'IP Lait (courbe rouge du graphique). Ce dernier fixe le prix indicatif sur la base de l'indice du prix du lait de centrale de l'OFAG (courbe bleue). Cette manière de

procéder est légale parce qu'une disposition spéciale à ce propos figure dans la loi sur l'agriculture.

D'ordinaire, le prix indicatif est adapté si la différence entre le prix indicatif en vigueur et le prix indicatif calculé est supérieure à 1,5 centime par kilo. L'évaluation prospective du marché est également cruciale. Si le comité de l'IP Lait ne parvient pas à un accord, la moyenne du prix indicatif calculé pour les trois derniers mois à partir de l'indice du prix du lait de centrale s'applique automatiquement pour le trimestre à venir. Une majorité de ¾ dans les deux groupes (producteurs et transformateurs/détaillants) est nécessaire pour que la décision soit contraignante. Si on compte dix personnes des deux côtés de la table, trois voix d'un même groupe peuvent avoir un poids décisif sur le résultat.

Importance cruciale du prix indicatif

Le commerce de détail tient compte du prix indicatif A pour déterminer les prix de vente. Une modification

du prix indicatif a des répercussions directes sur le prix à la production.

Grâce à la segmentation, le prix du lait en Suisse n'a pas chuté autant que les prix dans l'UE. Au vu des prix très bas, le groupe transformateurs/détaillants a contribué à ce que le prix indicatif A soit supérieur au prix indexé à partir de l'été 2014. Cette mesure a entraîné un écart par rapport au prix de l'UE jamais atteint auparavant, alors que les prix étaient très bas. Au vu des coûts élevés pour les producteurs suisses, cette solution était aussi absolument indispensable. Les experts du marché s'accordent à dire aujourd'hui qu'en l'absence de prix indicatif A et de segmentation, le prix sur le marché serait inférieur.

Actuellement, le prix indexé est à nouveau supérieur au prix indicatif, et la différence avec le prix dans l'UE diminue. Les perspectives s'améliorent pour l'UE. Un prix du lait en Suisse qui se situe à moins de 55 centimes pour une grande partie des producteurs (de lait de centrale) est une raison suffisante en vue d'une adaptation. FPSL

Augmenter avant qu'il ne soit trop tard!

HANSPETER KERN, PRÉSIDENT DE LA FPSL



Les prix indicatifs jouent un rôle déterminant dans le secteur laitier. Tous ceux qui ont déjà dû négocier le prix du lait à l'échelle nationale le savent bien. En février 2017, lors des dernières négociations du prix indicatif A au sein du comité de l'IP Lait, les producteurs de lait s'étaient montrés unis pour demander une hausse du prix. Malheureusement, les majorités nécessaires n'ont pas pu être obtenues.

Grâce aux multiples activités que nous avons menées ces dernières années, la différence de prix entre l'UE et la Suisse s'est accrue depuis 2014. Les producteurs ont toujours fait front commun lors des négociations. Notre objectif est de maintenir cet écart de prix par rapport à l'UE. Les prix sur le marché international, notamment ceux du beurre, ont enregistré une hausse significative il y a quelque temps, réduisant à nouveau cette différence de prix entre l'UE et la Suisse.

La Suisse veut que sa branche laitière se porte bien. Tous les acteurs du marché le soutiennent et le disent. Pour y parvenir, il faut aussi que les conditions de production pour les producteurs de lait soient économiquement attrayantes en comparaison à celles des autres secteurs agricoles.

Nous avons à cet effet deux objectifs centraux: tout doit être entrepris à court terme pour que les prix payés soient ramenés aux prix indicatifs. Il s'agit notamment de réduire les écarts pour le prix A. Nous appelons tous les responsables à poursuivre avec insistance cet objectif à la table des négociations. Si l'indice se situe à nouveau au-dessus du prix indicatif A, mais que les producteurs n'obtiennent toujours pas le prix A pour du lait A, c'est que le système est défaillant! Nous ne pourrions alors pas rester sans rien faire. À moyen terme, les producteurs de lait exigeront à nouveau l'augmentation du prix indicatif A lors des prochaines négociations du prix indicatif. On s'attend en effet à une hausse du prix du lait dans l'UE: il devrait atteindre 35 centimes d'euro ou plus cet été. Cela ne fait que conforter nos revendications initiales.

Les stocks de beurre: un indicateur!

Les stocks de beurre sont un bon indicateur pour jauger l'équilibre du marché laitier. En Suisse, la production laitière est soumise à de grandes fluctuations saisonnières dues à la nature (affouragement hivernal, mise à l'alpage estivale). Au printemps, il est important de constituer des stocks de beurre pour assurer la disponibilité suffisante de beurre suisse en hiver pour fabriquer des biscuits de Noël. Il en faut peu pour passer de trop à pas assez et inversement.

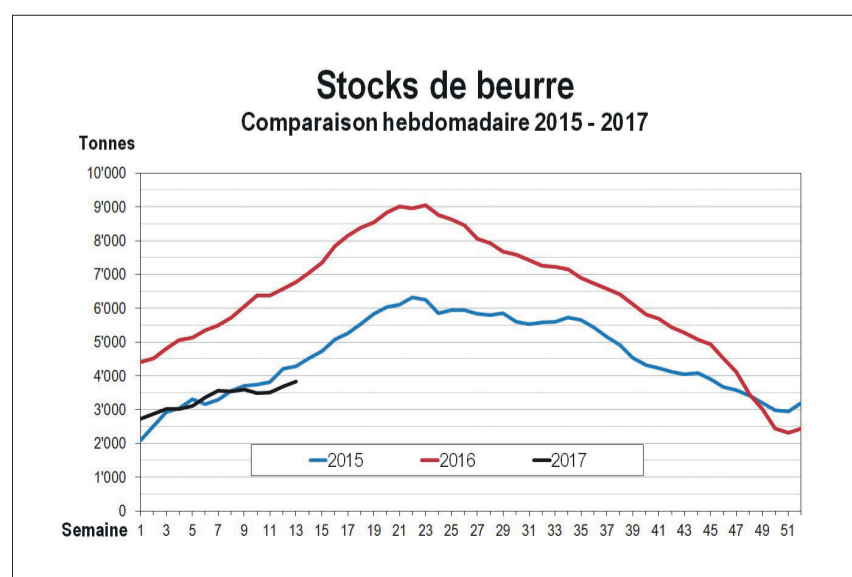
Des stocks de beurre trop élevés prêterent toutefois considérablement la position des vendeurs de lait. Début 2016, les stocks se montaient encore à 4400 tonnes. À la fin de l'année, ils atteignaient 2450 tonnes, soit une baisse de quelque 2000 tonnes par rapport au début de l'année. Il en est allé tout autrement pour le beurre bio, dont les stocks n'ont jamais dépassé les 250 tonnes en 2016 et avaient été assainis à la fin de l'année. Alors

que la situation du marché était particulièrement difficile en 2016, environ 6970 tonnes d'équivalents beurre ont été exportées, grâce à des mesures de stabilisation, sous forme de beurre (5320 t), de crème

(890 t) et d'exportations spéciales à des fins de régulation du marché. Tous les produits étaient issus de lait PER. Les exportations se montaient à 140 millions de kilos de lait, soit l'équivalent de 4% de la quan-

tité de lait. Sur ce montant, quelque 100 millions de kilos ont été officiellement annoncés comme lait C. Parallèlement, la production laitière a connu une baisse de 1,5% au cours de l'année. Le lait bio a enregistré une hausse d'environ 2,8%, qui a été absorbée sans problème par le marché.

Il faut toutefois relever que du lait C (PER) est apparu sur le marché parce que les ventes stagnent et non parce qu'on a produit davantage en Suisse! Vers la fin 2016 et le début 2017, la production laitière suisse était inférieure de 4 à 6% à celle de l'année précédente. Cette baisse a été bénéfique pour le marché. Jusqu'à fin mars 2017, beaucoup moins de beurre a été produit par rapport aux trois dernières années, ce qui se répercute toujours plus sur les quantités de beurre stockées. La manière dont l'affouragement de printemps se déroulera sera déterminante ces prochaines semaines. FPSL



Jusqu'à fin mars 2017, beaucoup moins de beurre a été produit et stocké par rapport aux dernières années. (Graphique FPSL)